

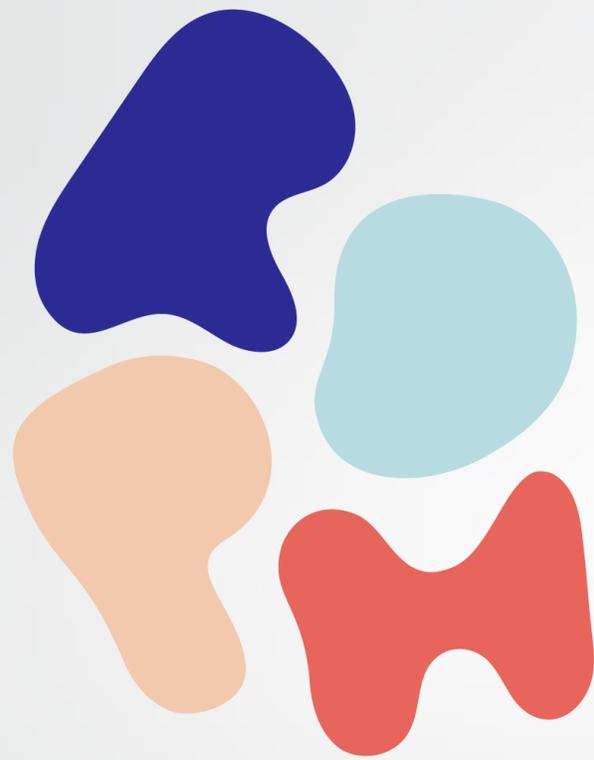


# Présentation

## **A-B-C des mesures de soutien offertes aux personnes en DI- TSA-DP et à leurs proches**

**en Chaudière-Appalaches**

**En collaboration avec**



# **Regroupement des organismes de personnes handicapées**

Région Chaudière-Appalaches



#jesuisprocheaidant

COMITÉ DES USAGERS

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE  
TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME  
CHAUDIÈRE-APPALACHES

Parce que je suis  
**SA VOIX.**



#jesuisprocheaidant

#jesuisprocheaidant

# Mot de bienvenue et objectifs visés

Permettre aux usagers et aux personnes proches aidantes d'en apprendre davantage sur les services pouvant leur être offerts.

- Carolyne Hamel, directrice du ROPHRCA

[direction@rophrca.org](mailto:direction@rophrca.org)

- Annie Bernier, coordonnatrice du Comité des usagers / CISSSCA

[annie.bernier.cisssca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:annie.bernier.cisssca@ssss.gouv.qc.ca)

[cuditsa.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:cuditsa.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca)

# Déroulement de la présentation

- Document de présentation qui contient beaucoup d'hyperliens, qui vous sera acheminé par courriel à la suite de la présentation, comme outil de référence.
- Posez vos questions au fur et à mesure, après chaque section, et nommez vos enjeux, c'est notre matériel de travail (dans les comités des usagers et au ROPHRCA) pour la défense des droits des collectifs des usagers et des personnes proches aidantes!
- Si vous avez des questions plus personnelles ou complexes, ou que vous devez transmettre des informations plus sensibles, un accompagnement individuel vous sera offert au besoin;
- Interrompez-nous pour compléter des informations, donner des exemples, et signalez-nous si nous utilisons trop d'acronymes!

# Aides, programmes, politiques, comment s'y retrouver?

- 1- Aides financières gouvernementales
- 2- Aides financières, soutien matériel et technique, gérés par la DPDAR et nécessitant une évaluation des besoins
- 3- Aides financières (autres)
- 4- Offre de services de la DPDAR
- 5- Principaux services d'aide publics
- 6- Politiques liées aux déficiences et orientations ministérielles

# 1-Aides financières gouvernementales

Guide des mesures fiscales de l'OPHQ:

[Guide des mesures fiscales - Office des personnes handicapées du Québec \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Guide des services offerts aux personnes handicapées du ministère:

[Personnes handicapées | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://quebec.ca)

Parce que  
je suis  
**SA**  
**VOIX.**

EN TANT QUE  
PROCHE-AIDANT  
**VOUS AVEZ  
DES DROITS.**  
...

**INFORMEZ-VOUS**

[cisssca.com](http://cisssca.com)

COMITÉ DES USAGERS  
DÉFICIENCE INTELLECTUELLE  
TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME  
CHAUDIÈRE-APPALACHES

 #jesuisprocheaidant



# Je suis sa voix

## L'indispensable personne proche aidante (PPA)

# Aides financières gouvernementales pour les personnes proches aidantes

**Crédit d'impôt pour personne proche aidante:**

[Crédit d'impôt pour personne aidante | Revenu Québec \(revenuquebec.ca\)](#)

[Crédit canadien pour aidant naturel - Canada.ca](#)

**Avantages fiscaux:**

[Avantages fiscaux - L'Appui \(lappui.org\)](#)

# Création d'un revenu de base

- Depuis son **entrée en vigueur au 01 janvier 2023**, le revenu de base permet aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi et rencontrant les critères d'admissibilité, d'atteindre le seuil de faible revenu.

(montant de prestation de **1 627,00\$** par mois)

- Quelques précisions en cliquant sur ce site:

[Programme de revenu de base | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/programme-revenu-base)

Le programme de revenu de base permet de disposer de 20 000\$ en avoirs liquides dans le compte bancaire au dernier jour du mois, un revenu de 14 532\$ annuel net est possible, le montant pouvant être reçu en « héritage » ou en don augmenté, etc.

**Attention:** Pour les personnes qui sont sur le programme de solidarité sociale, tant que le nombre de mois n'est pas atteint pour avoir droit montant maximum de prestations, un maximum de 2500\$ d'argent comptant au compte bancaire doit être respecté.

01 avril 2016 début du SEHNSSE/les usagers l'ayant reçu sont admissibles au revenu de base

## 2- Aides financières, soutien matériel et technique, gérés par la DPDAR (sur la base de l'évaluation des besoins)

- Nouveau guide de gestion de la Mesure soutien à la famille (MSAF)
- Mesure d'accompagnement individualisé (MAI)

[Guide de gestion MSAF VERSION 2023-12.pdf \(cisssca.com\)](#)

- Répit spécialisé (offre de service qui demeure à préciser)
- Attribution des aides techniques

[Aides techniques, déficiences et handicaps | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

- Programme d'adaptation de domicile (PAD)
- [Programme d'adaptation de domicile - Société d'habitation du Québec \(gouv.qc.ca\)](#)
  - [Option 1 – Accompagnement professionnel](#)
  - [Option 2 – Besoins et travaux autodéterminés](#)

## 2- Aides financières, soutien matériel et technique, gérés par la DPDAR (suite) (sur la base de l'évaluation des besoins)

- Programme Transport-Hébergement

[Programme transport-hébergement - CISSS de Chaudière-Appalaches \(cisssca.com\)](http://cisssca.com)

- Programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination

[Programme d'aides matérielles pour les fonctions d'élimination | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://quebec.ca)

- Mesure de soutien pour parents d'enfant majeur lourdement handicapé

[Mesure de soutien pour parents d'enfant majeur lourdement handicapé - CISSS de Chaudière-Appalaches \(cisssca.com\)](http://cisssca.com)

- Programme de services intensifs de soutien à domicile (SISAD)

(plus de détails dans les prochaines diapositives)

# Programme de services intensifs de soutien à domicile (SISAD)

- Le programme SISAD est réservé aux personnes ayant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) qui restent à domicile. Les gens de tous âges sont admis si leur profil est celui d'une personne handicapée.
- Ce programme favorise le soutien à domicile des personnes handicapées dans le but de garder leur autonomie et de les aider à s'intégrer dans la communauté, de supporter les familles et d'éviter l'épuisement des proches aidants. Le programme s'accompagne d'une subvention qui permet d'avoir des services d'aide à domicile (ex : aide aux activités de la vie quotidienne, aide aux activités de la vie domestique, accompagnement).

**\*Programme en révision, les critères et les outils d'évaluation peuvent différer**

# Programme de services intensifs de soutien à domicile (SISAD) (suite)

Ce programme offre des services aux personnes ayant une incapacité significative et persistante qui vivent à domicile, pour éviter l'hospitalisation tels:

- des soins et des services professionnels : services médicaux, soins infirmiers, services de nutrition, services de réadaptation de base (physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et audiologie), services d'inhalothérapie et les services psychosociaux
- des services d'aide à domicile : services d'assistance personnelle (soins d'hygiène, aide à l'alimentation, au lever, au coucher et à l'habillement), services d'aide domestique (entretien ménager, préparation des repas, lessive), activités communautaires de soutien civique (établir un budget, remplir des formulaires administratifs, popote, accompagnement), assistance à l'apprentissage (activités d'entraînement et de stimulation, soutien aux activités de réadaptation)

**\*Programme en révision, les critères et les outils d'évaluation peuvent différer**

# Programme de services intensifs de soutien à domicile (SISAD) - modalités

- CISSS-CA/CLSC/DPDAR peuvent offrir directement certains services (soins infirmiers, services professionnels de réadaptation, préposés aux bénéficiaires (PAB), axillaire aux services de santé et sociaux (ASSS), autres)
- COOP de services et organismes d'entraide et de soutien

[Le soutien dans les activités de la vie domestique et de la vie quotidienne - CISSS de Chaudière-Appalaches \(cisssca.com\)](http://cisssca.com)

- Chèque emploi service

[Vous recevez de l'aide - Les services d'aide à domicile et le chèque emploi-service - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

- Entreprises de soins et services à domicile privées
- Ententes de gré à gré, autres

# 3-Aides financières (autres exemples)

- **Fondations**

[Site L'Étoile de Pacho- répertoire des fondations](#)

[Site de l'Accalmie](#)

- **Dépenses remboursées par le programme de solidarité sociale**

Remboursement du transport pour participer à des activités valorisantes et stimulantes, remboursement pour les frais de certaines activités, informez-vous!

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/aide-sociale-solidarite-sociale/FO-SR-2590-dem-remboursement-transports-medicaux-commun.pdf>

## 4-Offre de services de la DPDAR

- Nouvelle gamme de services (orientations ministérielles) : Favorisant la précocité des services en visant la mise en place du bon service, au bon endroit, au bon moment avec le niveau d'expertise approprié, et ce, pour la durée jugée nécessaire.

### [Déficience intellectuelle et autisme - CISSS de Chaudière-Appalaches \(cisssca.com\)](http://cisssca.com)

- Services Transition école-vie active (TEVA)
- Soutien aux partenaires (milieux de garde, scolaires, travail, organismes communautaires, autres)

### [Formulaire de demande de service - Soutien spécialisé aux partenaires \(cisssca.com\)](http://cisssca.com)

- Services pour le maintien à domicile, c'est une priorité ministérielle

### [Chez soi : Le premier choix - La politique de soutien à domicile - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

- **Hébergement en ressources** (temporaire, permanent, transitoire...)
- Services interdisciplinaires (inter directions), etc.

# Hébergement (logement adapté ou supervisé, RTF, RI, RIS, RAC, etc.)

- **RI et RIS:** Une ressource intermédiaire (RI) est un milieu de vie qui est exploité par une personne physique, comme un travailleur autonome, une personne morale ou une société de personnes. Elle comprend plusieurs types d'organisations résidentielles qui précisent davantage le projet : résidence de groupe, maison de chambres, maison d'accueil et appartement supervisé.
  - Ces ressources participent au maintien ou à l'intégration dans la communauté des personnes qu'elles hébergent en leur procurant un milieu de vie adapté à leurs besoins et en dispensant des services de soutien ou d'assistance requis par leur condition (L.Q., c. 5-4.2, art. 302).

# Hébergement (logement adapté ou supervisé, RTF, RI, RIS, RAC, etc.) (suite)

- **RTF:** Les ressources de type familial (RTF) regroupent les familles d'accueil (FA) et les résidences d'accueil (RA).
  - Les familles d'accueil sont un milieu de vie qui représente un contexte familial. Ce sont une ou deux personnes qui accueillent à leur lieu principal de résidence des enfants en difficulté afin de répondre à leurs besoins et leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental. Un maximum de neuf enfants peuvent être hébergés dans ce type de ressource (L.Q., c. 5-4.2, art.312)
- **RAC:** Les résidences à assistance continue (RAC) sont des milieux spécialisés d'adaptation et de réadaptation intensive. Elles accueillent prioritairement des usagers avec une DI ou un TSA présentant une problématique comportementale importante qui compromet leur développement et leur intégration sociale. Les services sont donnés sept jours sur sept, 24 heures par jour par du personnel spécialisé. Chaque résidence accueille entre 5 et 7 usagers.
  - La résidence à assistance continue (RAC) permet d'intervenir de manière intensive auprès d'une personne pour lui permettre par la suite de retrouver un milieu de vie le plus naturel possible. *On vise que la RAC soit un hébergement temporaire.*

# Hébergement, du nouveau?

De nouveaux services d'hébergement ont été mis en place à la DPDAR:

- de l'hébergement transitoire pour la clientèle 0-18 ans à St-Isidore, et pour la clientèle adulte à St-Damien-de-Buckland;
- des ententes avec certaines RPA permettent d'héberger certains usagers adultes en répit, en services transitoires ou à plus long terme;
- de hébergement en CHSLD sera disponible pour la clientèle en DI-TSA vieillissante au CHSLD de St-Isidore, dans la prochaine année;
- dans les maisons des aînés et alternatives: l'offre de service se précise.

**Informez-vous auprès de vos intervenants!**



# INDISPENSABLE: Évaluation des besoins

- Étape vraiment importante qui précède la mise en place d'un plan d'intervention, surtout avec la nouvelle gamme de services (offre de services axée sur les besoins).
- Nécessairement, si l'évaluation des besoins n'est pas bien effectuée, les objectifs, les moyens et les résultats en seront grandement affectés.
- Insister pour que cette étape se fasse avec des personnes qui connaissent bien la personne concernée par l'offre de services qui sera mise en place.
- Suggestions:
  - Noter les forces de la personne, ses défis, ses besoins, ceux de sa famille ainsi que des pistes de solutions possibles.
  - Demander aux professionnels entourant l'utilisateur de participer à la cueillette d'informations.

# INDISPENSABLE: Plan d'intervention

- Outil obligatoire pour que l'établissement reçoive les montants alloués de la part du ministère;
- Démarche faite en **COLLABORATION**, vous devez vous sentir interpellé, questionné, considéré, impliqué dans cette démarche très importante;
- Doit être signé par l'utilisateur, par son représentant ou par la responsable de la ressource où il demeure, par l'établissement (par tous les acteurs impliqués)
- Le Plan d'intervention est le **CONTRAT** qui lie l'utilisateur et sa famille et le dispensateur de service;
- Les objectifs peuvent être modifiés en tout temps mais le PI doit être révisé aux 3 mois et refait à chaque année pour les moins de 18 ans et parfois aux deux ans pour la clientèle adulte (vous pouvez en demander une copie)

# 5- Certains services d'aide publics

- Transport adapté, adaptation de véhicule, vignette de stationnement
- Centres de services scolaires (adaptation scolaire, EHDAA)
- Service externe de main d'œuvre (SEMO)
- Curateur public
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP)
- Protecteur du Citoyen (PDC)
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)
- Éducaloi
- Comités des usagers
- Services et organismes communautaires



[Services communautaires - CISSS de Chaudière-Appalaches \(cisssca.com\)](http://cisssca.com)

- ROPHRCA en défense des droits collectifs [Le regroupement – ROPHRCA](#)

# Transport adapté: conditions d'accès

- Répondre à la définition légale de personne handicapée: «Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »
- Vous avez, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté si:
  - incapacité de marcher sur une distance de 400 m sur un terrain uni ;
  - incapacité de monter une marche de 35 cm de hauteur avec appui ou incapacité d'en descendre une sans appui ;
  - incapacité d'effectuer la totalité d'un déplacement en utilisant le transport en commun régulier ;
  - incapacité de s'orienter dans le temps ou dans l'espace ;
  - incapacité de maîtriser des situations ou des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres ;
  - incapacité de communiquer de façon verbale ou gestuelle. Toutefois, cette incapacité ne peut à elle seule être retenue aux fins d'admission.

# Centres de services scolaires

- **TEVA (transition école vie active):** 3 ans avant la fin de la scolarisation, les écoles sont responsables de cibler les élèves (enjeux pour les élèves scolarisés sur la Rive-Nord)
- **Programmes de services scolaires aux personnes de 21 ans et plus**
- **Adaptation scolaire et services complémentaires**
  - Politique de l'adaptation scolaire et plan d'action
  - Plan d'intervention
  - Entente de complémentarité des services MELs-MSSS
  - Services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

# Service externe de main d'œuvre (SEMO)

Le SEMO Chaudière-Appalaches est un organisme sans but lucratif financé par Emploi-Québec, ayant pour mandat de favoriser l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Toute personne de 16 ans et plus peut obtenir les services du SEMO. Pour obtenir les coordonnées des conseillers en main d'oeuvre, contactez le point de service de votre secteur ou consultez le site Internet du SEMO pour en savoir davantage.

## **Service externe de main d'œuvre de Chaudière-Appalaches (SEMO)**

Horaire du siège social : lundi au vendredi

Téléphone sans frais : 1 877 938-5656

Site Internet : [www.semochaudiereappalaches.ca](http://www.semochaudiereappalaches.ca)

# Curateur public

## Sa mission:

- veille à la protection de personnes inaptes et du patrimoine de mineurs;
- sensibilise la population à l'inaptitude et à l'importance d'agir avant même qu'elle ne survienne;
- accompagne les familles et les proches qui représentent une personne ou qui participent à un conseil de tutelle;
- surveille l'administration de ces tutelles et curatelles;
- agit lui-même comme curateur ou tuteur d'une manière personnalisée à l'endroit des personnes qu'il représente, lorsqu'aucun proche ne peut les représenter ou que ce n'est pas dans leur intérêt;
- Il s'assure que les décisions sont prises dans l'intérêt de la personne représentée, le respect de ses droits et la sauvegarde de son autonomie.

**Brochure:** Un de vos proche devient inapte, comment le protéger

[https://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/publications/broch\\_un\\_de\\_vos\\_proches.pdf](https://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/publications/broch_un_de_vos_proches.pdf)

# Office des personnes handicapées du Québec

<https://www.ophq.gouv.qc.ca/> tél:1-800-567-1465

## Sa mission:

- **Conduire** des travaux d'évaluation et de recherche sur la participation sociale des personnes handicapées au Québec donnant lieu à des recommandations basées sur l'analyse de données fiables;
- **Conseiller** le gouvernement, les ministères, les organismes publics et privés ainsi que les municipalités sur toute initiative publique pouvant avoir un impact sur la participation sociale des personnes handicapées;
- **Consulter** les partenaires et **collaborer** avec les organisations concernées dans la recherche de solutions efficaces et réalistes pour réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées;
- **Offrir** des services directs aux personnes handicapées, à leur famille et leurs proches.

# Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP)

**Assistance et accompagnement des usagers qui désirent porter plainte** concernant les soins et services dispensés par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches), Protecteur du citoyen (en matière de santé et de services sociaux) ou dont la plainte a été acheminée vers le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement (CMDP)

**N'accompagne pas** dans les démarches auprès des ordres professionnels tels que Collège des médecins, Ordre des infirmiers et infirmières, Ordre des denturologistes et professionnels travaillant dans une clinique médicale.

**Services gratuits, confidentiels et accessibles : les conseillers se déplacent sur le territoire de la région de la Chaudière-Appalaches**

[CAAP Chaudière-Appalaches – Caap](#)

## **Plainte envers**

- \* centre hospitalier \* centre hospitalier universitaire (CHU) \* centre d'hébergement (CHSLD/MDA/MDAA)
- \* centre local de services communautaires (CLSC) \* clinique médicales affiliées au CISSS CA
- \* centre de réadaptation (CR) en déficience intellectuelle, en déficience physique ou en dépendance
- \* centre jeunesse (CJ) \* organisme communautaire \* service ambulancier
- \* résidence privée certifiée pour aînés \* ressource en toxicomanie ou jeu pathologique
- \* ressource intermédiaire, ressource de type familiale, ressource en accompagnement continue
- \* ressource en toxicomanie ou jeu pathologique

# Protecteur du Citoyen

<https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr>

- Le Protecteur du citoyen du Québec est un **ombudsman impartial et indépendant**.
- **Mission : assurer le respect des droits des citoyens et citoyennes dans leurs relations avec les services publics.**
- Intervient quotidiennement pour **prévenir et corriger le non-respect des droits, les abus, la négligence, l'inaction ou les erreurs commises à l'égard des citoyens en contact avec :**
  - [un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec](#);
  - [un établissement du réseau de la santé et des services sociaux](#) (généralement en deuxième recours).
- Le Protecteur du citoyen est un **recours simple et accessible, sans formalités compliquées**. Il reçoit chaque année plus de 19 000 demandes d'information et plaintes.
- Lorsqu'il examine une **plainte**, il écoute toutes les parties concernées et mène **une enquête rigoureuse et objective**.
- S'il y a effectivement manquement, erreur ou injustice, il transmet ses **recommandations** aux autorités concernées afin qu'elles corrigent la situation le plus rapidement possible.
- Bien que le Protecteur du citoyen ne dispose d'aucun pouvoir de contrainte, plus de **98 % de ses recommandations sont acceptées**

# Commission des droits de la personne

<https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra>

- Au Canada, vous avez le droit de vivre libre de discrimination. Les lois vous protègent de la discrimination en raison des motifs tels que la race, le sexe, la religion ou une déficience.
- La discrimination est une action ou une décision qui a pour effet de traiter de manière négative une personne en raison, par exemple, de sa race, de son âge ou de sa déficience. De telles raisons sont des motifs de discrimination et sont protégés par la Loi.

(la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou expression de genre, l'état matrimonial, la situation de famille, la déficience, les caractéristiques génétiques, une condamnation qui a fait l'objet d'une réhabilitation ou d'une suspension du casier judiciaire)

# Éducaloi

## Site internet d'Éducaloi

[Éducaloi - La loi expliquée en un seul endroit \(educaloi.qc.ca\)](http://educaloi.qc.ca)

[Personnes proches aidantes : voici comment la loi vous outille | Éducaloi \(educaloi.qc.ca\)](http://educaloi.qc.ca)

## Page Facebook: Éducaloi pour les proches aidants

<https://www.facebook.com/groups/1318819632301899/>



« J'AI DRO  
D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ  
OU ASSISTÉ

e suis  
DIX.

dant

Page Facebook



Le Comité des usagers du Programme DI-TSA

1 877 322-2051 poste 68558

# Comité des usagers en déficience physique



Présidente: M<sup>me</sup> Karine Hamelin

Personne-ressource : M<sup>me</sup> Caroline Huppé

253, Route 108, local 388

Beauceville (Québec) G5X 2Z3

Téléphone : 418 380-2064, poste 66313

Courriel : [cucrdp.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:cucrdp.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca)

# Les 12 droits prévus dans la LSSSS

- Droit à l'information (art. 4); comporte 2 volets;
- Droit aux services (art. 5,13 et 100);
- Droit de choisir son professionnel ou l'établissement (art. 6 et 13);
- Droit de recevoir les soins que requiert son état (art. 7);
- Droit de consentir à des soins ou de les refuser (art. 8 et 9);
- Droit de participer aux décisions (art.10);
- Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté (art.11 et 12);
- Droit à l'hébergement (art.14);
- Droit de recevoir des services en langue anglaise (art. 15);
- Droit d'accès à son dossier d'utilisateur (art.17 à 28);
- Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur (art.19);
- Droit de porter plainte (art. 34, 44, 53, 60 et 73).

<https://www.youtube.com/watch?v= 2ZTbyoAD4w>

# Apprenez-en plus sur la lutte à la maltraitance

[Lutte contre la maltraitance - Extranet - CISSS de Chaudière-Appalaches \(cissca.com\)](http://cissca.com)



[La ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés](http://1888489-ABUS.ca)

**1 888 489-ABUS (2287)**

est un service, sans frais,  
disponible tous les jours

entre 8 h et 20 h.

*« Ne pas donner l'information sur les services offerts, en plus de nuire à l'utilisateur et à ses proches, c'est une forme de maltraitance. »*





## Le droit d'être accompagné, assisté ou représenté par la personne de son choix

C'est le droit d'être **accompagné** ou **assisté** par une personne durant les rendez-vous ou lorsque l'on reçoit des soins, si la situation le permet. La personne accompagnante ne dicte pas les services ou les traitements requis. Elle est là pour soutenir l'utilisateur, notamment en l'aidant à obtenir des informations complètes et claires. C'est aussi le droit d'être **représenté** par une personne de son choix lorsqu'on est inapte ou incapable.

**LSSSS, articles 11 et 12**



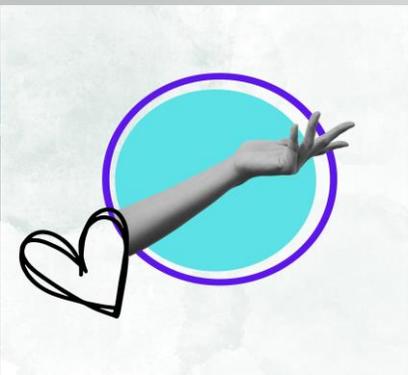
# Regroupement des organismes de personnes handicapées

Région Chaudière-Appalaches

**MISSION** : L'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées et leur famille vivant en Chaudière-Appalaches.

## SERVICES:

- [Défense de droits des personnes ayant une limitation](#)
- [L'Accalmie](#)
- [Soutien psychosocial aux personnes proches aidantes de personne\(s\) handicapée\(s\)](#)



RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES  
SERVICE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES  
PERSONNES AYANT UNE LIMITATION AUDITIVE  
R A P H R C A

**NOUS JOINDRE: [www.rophrca.org](http://www.rophrca.org) 418-837-2172**

# Porte d'entrée des services au CISSS-CA

## Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture  
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

# 811

## Info-social

## 24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec 

- Des services peuvent être offerts par les différents programmes du CISSS de Chaudière-Appalaches si l'utilisateur est admissible. Pour obtenir davantage d'informations, contactez :

### [INFO-Social \(811\)](#)

- Si vous, comme usager, ou votre proche aidé, recevez déjà des services au CISSS de Chaudière-Appalaches, référez-vous en premier lieu à l'intervenant au dossier afin de connaître les services disponibles.

**Toutefois, n'hésitez pas à  
faire appel aux services du 811  
en cas d'urgence**

# Comment s'y retrouver!

Site web du CISSS-CA pour les services à la clientèle en DI-TSA-DP

[Déficiência et handicap - CISSS de Chaudière-Appalaches \(cisssca.com\)](http://cisssca.com)

Site web du CISSS-CA pour les personnes proches aidantes en DI-TSA-DP

[Proche aideance - CISSS de Chaudière-Appalaches \(cisssca.com\)](http://cisssca.com)

Site web du ROPHRCA qui décrit bien les programmes offerts dans le réseau

[Comment se retrouver dans le réseau – ROPHRCA](http://rophrca.com)

# 6 – Politiques et orientations ministérielles

- Politique de lutte contre la maltraitance (personnes âgées et vulnérables)
- Politique de partenariat avec l'utilisateur
- Politique « Chez-soi le premier choix » (priorisation du maintien à domicile)
- Politique d'hébergement et de soins de longue durée
- Actualisation d'une offre de service de qualité, équitable et intégrée pour les personnes ayant une déficience
- Politique de partenariat avec les personnes proches aidantes (à venir sous peu)
- Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2025

*Merci!*

Parce que  
je suis  
**SA**  
VOIX.

EN TANT QUE  
PROCHE-AIDANT  
**VOUS AVEZ  
DES DROITS.**

...

**INFORMEZ-VOUS**

[cisssca.com](http://cisssca.com)

COMITÉ DES USAGERS  
DÉFICIENCE INTELLECTUELLE  
TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME  
CHAUDIÈRE-APPALACHES

 #jesuisprocheaidant

